

Cognin : la société aux Salaisons Savoyardes rachetée par la maison lyonnaise Chillet

La société Aux Salaisons Savoyardes, basée à Cognin, a été rachetée le 20 janvier par la Maison Chillet, un fabricant de saucisson de Lyon. Aux Salaisons Savoyardes est une maison de charcuterie locale, installée depuis les années 70.



La Maison Chillet reprend aux Salaisons Savoyardes

La société Aux Salaisons Savoyardes, située à Cognin (Savoie), a été rachetée le 20 janvier par la Maison Chillet, propriété du fonds lyonnais d'investissement Solexia. 98% de la clientèle d'Aux Salaisons Savoyardes est savoyarde et haut-savoyarde. En 2019, son chiffre d'affaires annuel s'élève à 3,4 millions d'euros. Quelque peu affaibli par la crise du coronavirus, ce rachat signe un nouveau souffle pour l'entreprise savoyarde. Alain Buffière, l'actuel directeur général d'Aux Salaisons Savoyardes, est en train de passer la main à Hervé Kratiroff, le propriétaire de la maison lyonnaise Chillet.

France Bleu Pays de Savoie - Le saucisson savoyard rejoint la rosette de Lyon, c'est deux concurrents qui se réunissent ?

Alain Buffière - Oui mais ce sont deux forces qui s'additionnent. Dans le contexte actuel, c'est important pour la pérennité de l'entreprise, l'emploi des salariés et le savoir-faire savoyard.

www.francebleu.fr

Pays : France

Dynamisme : 345



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Pourquoi le rachat de votre société par la maison Chillet ?

Malheureusement, j'ai des problèmes de santé et mon âge a avancé. Il y a un moment où il faut transmettre . Pas vendre uniquement, mais transmettre. Donc vendre je l'ai fait, la semaine dernière. Maintenant, je vais transmettre dans les semaines qui viennent à un confrère . Je transmets à quelqu'un qui est déjà salaisonnier depuis des années. Ce n'est pas un nouveau venu, donc c'est une force.

Comment ça va se passer pour vos 17 employés, le racheteur va les garder au sein de l'entreprise ?

Il n'y a aucun changement dans la gestion de l'entreprise. Les produits restent les mêmes, les recettes restent les mêmes, le lieu de fabrication reste le même, les salariés restent les mêmes . Vous savez, quand on rachète une petite entreprise, on ne rachète pas pour tout casser. On achète pour conserver, pérenniser et si possible fructifier.

La crise du coronavirus a beaucoup touché votre entreprise ?

Beaucoup touché c'est peu dire. Quand le 15 mars, le couperet tombe et que les stations ferment, on avait 35 000 saucissons en stock. Donc du 15 mars jusqu'à fin mai, nos ventes ont dégringolé de l'ordre de 50#%, il a fallu trouver des solutions. Quant à l'autonome, avec les nouvelles restrictions, c'est pareil : les ventes ont chuté. Et cet hiver avec la fermeture des remontées mécaniques jusqu'à fin février, il est fort à parier qu'on va perdre 50#% du chiffre d'affaires. C'est pour cela qu'il faut des gens costauds.